Chirurgiens-dentistes

Les derniers chiffres de la MACSF, mutuelle d'assurances, sont parus. Ils indiquent qu'après une légère pause en 2012, les sinistres sont de nouveau à la hausse en 2013, enregistrant une augmentation de 3 %.

En 2013, en effet, sur les 25 000 chirurgiens-dentistes sociétaires MACSF, 1 527 d'entre eux ont fait une déclaration de sinistre contre 1 484 en 2012. Soit un taux de sinistralité de 6 % en 2013 (5,9 % en 2012).

L'implantologie reste la discipline qui subit la plus lourde augmentation : 234 déclarations la concernent, contre 190 en 2012, liées pour une majorité à une insuffisance de précautions lors du forage ou à une absence de mesures radiographiques préopératoires. Les litiges prothétiques (hors implantologie) sont toutefois les sinistres les plus déclarés en nombre, avec 664 déclarations, même si cette catégorie est en baisse par rapport à l'année précédente (717 litiges en 2012).

Enfin, deux dossiers ont tout de même été ouverts pour une recherche en responsabilité consécutive à un décès. L'un lié à un cancer du maxillaire, non diagnostiqué avant extraction des molaires maxillaires, l'autre pour une septicémie alléguée en relation avec recèlement d'une CCM chez un patient porteur d'une prothèse de hanche.

© 2014 Les Echos Publishing